

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Nombre de conseillers
en exercice14
présents9
votants10

L'an deux mil vingt-quatre, le **QUATORZE MARS**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 mars 2024

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc GUILLEMOT Tatiana LE BOULER Cédric CHIRADE Brigitte GRIMAUD Sylvie
BOMMÉ Jean-Paul MARTIN Yves RAIMBAUD Nelly HUGRON Dominique

ABSENTS EXCUSÉS : PIERRISNARD Béatrice (pouvoir à GUILLEMOT Tatiana) ; HAMON Sylvain ; RIOTTE Sandrine ;
DUMARCHÉ Jérémy

ABSENTS NON EXCUSÉS : DUTERTRE Thomas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : LE BOULER Cédric

OBJET :

8/2024	VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2024
---------------	--

La Commission Finances propose d'accorder les subventions municipales aux associations dans les conditions suivantes :

IDENTIFICATION DES ASSOCIATIONS	Montant attribué
ASSOCIATIONS ISSÉENNES	
Amicale Laïque	1 200,00 €
Animation Rurale Isséenne	495,00 €
APEL	1 200,00 €
Assistance Santé Bonheur	120,00 €
LUSTVI	1 305,00 €
ART-ISSE-TE	30,00 €
ASSOCIATIONS NON ISSÉENNES	
Amicale des Sapeurs Pompiers de Moisdon	100,00 €
Office Intercommunal des Sports	549,90 €
ADAPEI Les Papillons Blancs	180,00 €
ADAR	150,00 €
ADMR de Derval - Maison des Services	150,00 €
ADT (Aide à Domicile pour Tous)	100,00 €
Association des accidents de la Vie - FNATH	50,00 €
Association Française Sclérose En Plaques (AFSEP)	50,00 €
Association Paralysés de France	50,00 €
SOS Paysans en difficultés 44	50,00 €
France ADOT - Dons d'organe	50,00 €
Les Eaux Vives	50,00 €
Initiatives de Femmes et développement pour tous	50,00 €
Les Restaurants du Cœur	800,00 €
Secours Populaire	100,00 €
Secours Catholique	100,00 €
Association des Donneurs de Sang du canton de Moisdon	100,00 €
Société Protectrice des Animaux SPA	50,00 €
Moisdon Basket	60,00 €
Judo Club La Meilleraye	15,00 €
Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen	50,00 €
Santé Vous Bien 44	50,00 €
Jeunes Sapeurs Pompiers	50,00 €
Association Saint Patem	50,00 €

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID : 044-214400756-20240314-8_2024-DE

ÉCOLES SUBVENTIONS EXTRA-SCOLAIRES	
OCCE École Jean Monnet (37€ par élève d'Issé)	2 627,00 €
OGEC École St Louis (37€ par élève d'Issé)	2 183,00 €
TOTAL	12 164,90 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de voter les subventions municipales 2024 aux associations selon le tableau ci-dessus
- prévoit les crédits nécessaires au budget primitif 2024

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,

Jean-Marc LALLOUÉ

